

<http://pierre-alainmillet.fr/Les-Venissians-ont-la-force-de>



Les Vénissians ont la force de résister ensemble aux droites réunies !

- Lectures à € ! -

Date de mise en ligne : mercredi 8 octobre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Un « coup de tonnerre » dit le Progrès. Le tribunal prend une décision juridique qui, dans les faits, sanctionne une équipe, une majorité d'électeurs, une ville à la longue histoire de luttes et de solidarités, car d'autres ont triché, manipulé, menti.

Si nous ne devons pas commenter une décision de justice, on peut en mesurer ses conséquences politiques : Le Front National se débarrasse d'extrémistes, la droite drague l'électorat FN, et tous les populistes se rejoignent en espérant des places, tous ceux qui ont organisé un climat délétère et anti-républicain obtiennent le droit de recommencer !

La réponse ferme et courageuse de Michèle Picard, l'émotion de centaines de Vénissiens qui expriment leur incompréhension et leur colère, tout montre que la vie démocratique Vénissiane peut surmonter l'épreuve. Le rassemblement autour de Michèle Picard va s'élargir et se renforcer, et nous allons faire la démonstration que *le peuple uni n'est jamais vaincu !*, surtout à Vénissieux !

**Une grande détermination face à une
profonde injustice !**

Le 07 octobre 2014

Profonde injustice et totale incompréhension ! Voilà le sentiment qui m'anime aujourd'hui après la décision du tribunal administratif d'annuler les élections municipales des 23 et 30 mars 2014. Dans un climat délétère, nous avons mené une campagne exemplaire, sérieuse, et, contrairement à certains, respectueuse de l'ensemble des règles démocratiques et du débat public. Les Vénissiens y ont été sensibles et nous ont portés très largement en tête de ce scrutin.

A juste titre, les électeurs peuvent eux aussi se sentir lésés et bafoués car ils ont fait gagner notre liste avec plus de 950 voix d'avance, ce qui renforce ce sentiment d'injustice profonde.

La majorité municipale est sanctionnée alors qu'aucun grief contre notre liste n'a été retenu, ni même évoqué par le tribunal administratif. Un comble ! Droit et équité ne font pas toujours bon ménage et cette décision en est une bonne illustration. J'appelle les Vénissiens, attachés aux valeurs républicaines, progressistes et de gauche, à se mobiliser et à faire bloc contre une droite libérale et populiste, une droite revancharde qui n'a pas accepté la large défaite exprimée de façon claire et nette dans les urnes en mars dernier.

La liste identitaire menée par Yvan Benedetti est sanctionnée à juste titre, mais son comportement permet à la droite de rejouer la partie. Les cartes sont rebattues mais les masques sont tombés puisque Christophe Girard a ouvertement revendiqué les voix extrémistes des identitaires.

La majorité municipale va prendre le temps de l'échange et de la réflexion pour décider des suites juridiques à donner. Le sentiment de profonde injustice que je ressens aujourd'hui me rend plus combative et déterminée que jamais pour poursuivre les combats au service de notre ville et de tous les Vénissiens, et pour redonner du sens à l'exercice démocratique.

Michèle PICARD